

Consignes de tri : Installation de stockage de déchets non dangereux

Déchets acceptés

Déchets non dangereux non recyclables

- Déchets d'Activité Economique triés: Ensemble des déchets non inertes et non dangereux générés par les entreprises, industriels, commerçants, artisans et prestataires de services

- Ordures ménagères assimilées : Collectes spécifiques d'ordures ménagères produites par un organisme privé ou déchets des communes non collectés par les tournées régulières



- Déchets alimentaires : Apports industriels spécifiques
- Boues de station d'épuration : Boues non épandables (sous condition des résultats d'analyses)
- Refus de centre de tri d'emballages
- Encombrants non valorisables

Déchets refusés

Déchets Recyclables



Déchets Inertes



PVC



Plâtre



Souches, bois non traités et déchets verts



Verre



Plastiques recyclables



Ferraille - canettes



Papiers



Cartons



Bois traité de section > 10 cm



DEEE: Déchets d'équipement électrique et électronique

Déchets dangereux et autres déchets



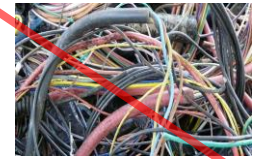
Déchets radioactifs



Déchets d'amiante



Déchets ou emballages de produits dangereux



Déchets de mécanique (moteurs, faisceau de câbles, huile de vidange, ...)



Pneus

Déchet liquide / déchets pulvérulents